



# NOTE DE FRAIS DÉPLACEMENT

Les titres de transport doivent être annexés et numérotés. **En cas de perte du titre de transport, ajouter une déclaration sur l'honneur.**

## Transport en commun

Numéro du justificatif	Date de la dépense	Trajet de ..... à .....	Nom de l'activité	Montant
				€
				€
				€
				€
				€
				€
				€
				€
<b>Somme transport en commun</b>				€

## Frais de déplacement en voiture / vélo

Les frais kilométriques (**0,25€/km**) ne sont remboursés qu'à une voiture / camp / WE, si elle a été utilisée pour du transport indispensable de courses, de participants, de matériels, ou lorsque les déplacements en transports en commun sont impossibles (temps de trajet 3 fois supérieur / départ trop tôt ou trop tard). Lors des WE animateurs ou d'initiations naturalistes, seuls les formateurs sont éligibles à un remboursement aux conditions précitées.

Date du déplacement	Trajet de ..... à .....	Nombre de kilomètres	Nom de l'activité	Montant
				€
				€
<b>Somme voiture / vélo</b>				€

## Total de la note de frais

Je demande un remboursement de .....€

Signature:

à rembourser sur mon compte bancaire: IBAN -----

Nom, prénom .....

Date: ...../...../20.....

Signature du CA pour approbation:

La note de frais peut être envoyée en PDF par mail à [cedric@jeunesetnature.be](mailto:cedric@jeunesetnature.be) ou remise au bureau ou au trésorier. Elle comprendra les justificatifs et les déclarations sur l'honneur le cas échéant. La note de frais est à envoyer **au maximum** dans **les 3 mois** suivant la dépense ou dans le mois suivant l'échéance du ticket Multi, **mais au plus tard** le mois de **janvier de l'année suivante**.